



« Les P'tits Bouts »

Relais Petite Enfance - RPE

Un lieu d'échange, d'écoute, d'information pour l'accueil des parents,
des assistants maternels, des gardes à domicile et des enfants.

PROJET PÉDAGOGIQUE

Septembre 2022

RENSEIGNEMENTS

Ville de Brignais
Direction enfance jeunesse et sport
RPE « Les P'tits Bouts »
19 bis Boulevard des Allées Fleuries
04 72 31 79 79
RPE@mairie-brignais.fr
www.brignais.com



SOMMAIRE

INTRODUCTION	p 3
A- Les temps collectifs : un lieu d'animation, d'échanges et de socialisation	p 3
a- L'accueil, une rencontre indispensable	p 3
b- En direction de l'assistant maternel et de la garde à domicile	p 3
1. Les échanges	
2. Les activités	
c- En direction de l'enfant	p 4
1. Accompagner l'enfant dans son rythme de vie	p 4
- La socialisation	p 4
- Les rituels et la charte de vie : des repères dans le temps	p 4
- La collation	p 5
- L'objet transitionnel (doudou, sucette, jouet...)	p 5
- La sieste	p 5
- Les soins d'hygiène et l'acquisition de la propreté	p 6
- L'autonomie	p 6
- Les limites	p 7
2. L'éveil de l'enfant	p 7
- L'aménagement de l'espace	p 7
- La motricité libre	p 7
- Le jeu libre	p 8
- Les activités d'éveil	p 8
- Les activités de production	p 10
B- Rôle et attitudes des professionnels	p 11
a- Rôle et attitudes des assistants maternels et des gardes à domicile	p 11
b- Rôle des animatrices	p 11
c- Les interventions auprès des enfants au sein du RPE	p 12
CONCLUSION	p 12
ANNEXE : Déroulement type des temps collectifs (Extrait de la charte de vie)	p 13

INTRODUCTION

Ce projet pédagogique a été réfléchi au cours de l'année 2013 - 2014 en collaboration avec les assistants maternels qui participent aux temps collectifs et révisé en décembre 2018. Il est le reflet des valeurs et pratiques professionnelles des personnes qui ont participé à son élaboration. **Il est axé sur le bien être de l'enfant et de l'adulte.** Il a pour vocation d'être un document de référence pour les professionnels.

Ce document permet également de mettre du lien et de la cohérence entre les adultes.

Le métier d'assistant maternel est un travail d'accueil et de pédagogie. Ce travail est d'une grande complexité. Si celui-ci est facilement assimilé à l'expérience maternelle, il en diffère largement puisqu'il s'agit d'accueillir les enfants d'autres parents et d'exercer son métier, seul, dans son espace privé avec l'objectif de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Afin d'accompagner les enfants et leurs assistants maternels, l'une des missions du Relais petite enfance « Les P'tits Bouts » est de proposer des temps collectifs. Ils ont pour objectif de favoriser la socialisation, le développement et l'éveil des enfants de moins de 6 ans. Ils participent également à la professionnalisation des assistants maternels.

A- Les temps collectifs : un lieu d'animation, d'échanges et de socialisation

a- L'accueil, une rencontre indispensable

Afin d'être disponible pour accueillir les assistants maternels et les enfants individuellement, les animatrices organisent, en fonction des activités prévues, l'aménagement de l'espace et du matériel en amont.

Le temps d'accueil s'effectue de 8h30 à 9h15 de manière échelonnée pour permettre de respecter le rythme des enfants et de leurs assistants maternels. Cela permet à chacun de s'installer progressivement et de retrouver ses repères.

Les animatrices accueillent individuellement les enfants en les nommant par leur prénom. Elles veillent à avoir un petit mot personnel pour chacun afin que celui-ci se sente reconnu comme personne unique avant d'intégrer le groupe. Cette reconnaissance permettra petit à petit aux enfants d'intégrer qu'ils sont une personne à part entière avec leurs propres besoins, désirs, émotions, choix ...

b- En direction de l'assistant maternel et de la garde à domicile

1. Les échanges

Dans un premier temps, l'organisation des temps collectifs permet aux professionnels de la garde à domicile de se retrouver et d'échanger de façon informelle et individuelle, tout en veillant à garder les échanges relatifs à la vie privée pour d'autres lieux plus propices.

Lors de ces discussions, il est indispensable d'éviter de parler « au-dessus de la tête » de l'enfant sur un sujet le concernant lui ou sa famille, sans l'y associer.

Une fois l'accueil terminé, les adultes se retrouvent autour d'un café. Les animatrices transmettent les informations concernant leur profession (convention collective, évènement sur la commune...). Ce temps permet également aux professionnels d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et de mettre en commun leurs expériences.

Ces moments leur permettent de sortir de l'isolement, de s'interroger sur leurs pratiques éducatives et de se positionner comme des professionnels de la petite enfance.

Afin que chacun se sente en confiance, il est important que chacun soit garant de la confidentialité, de l'écoute mutuel, de la bienveillance et du non-jugement.

2. Les activités

Le planning des activités est programmé sur une durée de 6 mois. Cette organisation permet aux professionnels d'anticiper et de préparer les enfants à chaque venue au RPE. Ces animations ne sont pas figées, elles sont réajustables en fonction des besoins des enfants. De plus les assistants maternels ont la possibilité de proposer en parallèle une autre activité.

Ces temps leur offrent une expérience de la collectivité tant dans la gestion d'un groupe d'enfants que dans l'acquisition de nouvelles techniques éducatives. Le RPE met à leur disposition un local et du matériel adapté pour favoriser la mise en place des activités.

c- En direction de l'enfant

L'objectif des temps collectifs est d'offrir aux enfants un espace contribuant à leur éveil et à leur développement.

1. Accompagner l'enfant dans son rythme

- La socialisation

Ces temps offrent un lieu de socialisation différent, autre de ceux dont l'enfant dispose chez l'assistant maternel et dans sa famille. Il permet un apprentissage en douceur de la vie en collectivité. Cette immersion se fait dans un cadre sécurisant du fait de la présence continue de son adulte référent.

C'est également un lieu où l'enfant va faire l'expérience de l'interdit mais aussi du possible (ceux-ci peuvent différer de ce qu'il connaît dans d'autres lieux) et il va apprendre à s'y ajuster. Par le biais de l'observation, l'adulte pourra intervenir si celui-ci se trouve en difficulté.

Les activités de groupe vont peu à peu lui faire prendre conscience que les règles posées ne le concernent pas seulement lui, mais aussi tous les autres enfants.

- Les rituels et la charte de vie : des repères dans le temps

Un temps collectif, comme une journée chez l'assistant maternel, est rythmé par des temps importants comme l'accueil du matin, la collation, la sieste, le départ... (Annexe). Ces différents moments constituent des repères pour l'enfant. Ces repères sont concrétisés par la mise en place de rituels. Le rituel, moment prévisible, permet à l'enfant d'anticiper la venue d'un évènement. Il permet au jeune enfant de se repérer dans le temps et l'espace et

vient rythmer ses journées. Afin que celui-ci fonctionne, il doit s'inscrire dans la durée. S'il n'est pas respecté, l'enfant peut se sentir perdu, sans repère.

Afin de permettre à l'enfant de se repérer dans le temps, les animatrices et les assistants maternels ont officialisé, sous la forme d'une charte de vie, le déroulement d'un temps collectif.

Le déroulement type des temps collectifs (extrait de la charte de vie) est joint en annexe.

- **La collation**

Le temps de collation a deux objectifs :

- il permet de fixer un repère temporel en indiquant aux enfants que le jeu libre et les échanges entre professionnels sont terminés,
- il permet également de créer une ambiance propice à la convivialité. C'est l'occasion pour les enfants d'être assis tous ensemble autour d'une table, d'échanger et de respecter les premières règles liées à la collectivité.

Lors des temps collectifs du matin, la collation proposée aux enfants est une boisson. Toutefois, à titre exceptionnel, un gâteau d'anniversaire ou un gâteau fabriqué avec les enfants lors d'un atelier cuisine peut être savouré.

Pour les temps collectifs de l'après-midi, le goûter est apporté par les assistants maternels.

- **L'objet transitionnel (doudou, sucette, jouets...)**

C'est un objet très important et rassurant pour l'enfant. Cela lui permet de symboliser son parent. Au RPE, l'enfant se retrouve dans un cadre différent de ceux dont il a l'habitude, l'objet transitionnel lui apporte un repère affectif.

Ce « doudou » est le bienvenu lors des temps collectifs. Il va aider l'enfant à supporter toutes séparations (absence de son assistant maternel lors de l'endormissement, de l'accueil ou du change d'un autre enfant...), à gérer ses émotions, à s'apaiser et se ressourcer.

- **La sieste**

Le sommeil contribue à la croissance, au développement et au bien être de l'enfant. La mise en place de repères temporels et affectifs, ainsi qu'un accompagnement physique et verbal du professionnel sont donc primordiaux. Ces rituels sécuriseront l'enfant lors de cette séparation et faciliteront son endormissement.

Lors des 1^{ers} temps collectifs de l'année scolaire, les animatrices et les assistants maternels échangent sur les habitudes de sommeil de chaque enfant et observent ses signes de fatigue afin d'être au plus près de ses besoins et de faciliter son endormissement.

Lorsque le professionnel accompagne, dans le dortoir, l'enfant dont il a la responsabilité, il est nécessaire de prévenir l'animatrice et les autres enfants dont il a la garde afin de les rassurer. Cette démarche permettra à l'assistant maternel de prendre le temps nécessaire.

Si, malgré plusieurs tentatives, l'enfant ne parvient pas à trouver le sommeil, il sera possible de trouver une autre stratégie comme celle de l'installer dans un nid doux à l'écart du bruit, sur un tapis ou encore dans les bras selon son âge.

Attention, le sommeil ne doit en aucun cas être une punition : *"le lit c'est pour dormir..., pas pour punir !"*. Si un enfant ne veut pas dormir, mais que l'adulte estime qu'il en a besoin, on peut dire à l'enfant : *"tu n'es pas obligé de dormir mais tu as besoin de te reposer"*.

Les conditions matérielles :

Les assistants maternels fournissent la turbulette des enfants qu'ils accueillent. Des draps housses sont mis à leur disposition.

- Les soins d'hygiène et l'acquisition à la propreté

Ce temps permet de proposer des actes de soin favorisant le bien-être et le confort de l'enfant en instaurant une relation privilégiée, sécurisante et de bienveillance.

Il est nécessaire de respecter l'intimité et l'individualité de l'enfant et une attitude de discrétion est indispensable lorsqu'une odeur de selle est présente dans la salle.

Comme pour l'endormissement, les autres enfants en garde seront confiés à l'animatrice.

Lorsque les assistants maternels ont la gestion d'un groupe d'enfants, les animatrices sont amenées à changer les couches ou bien à proposer aux plus grands d'aller aux toilettes.

Dans ce temps, les assistants maternels accompagnent également l'enfant dans son autonomie et le sollicitent pour participer aux soins. Ils prennent en compte son développement et son envie de faire seul.

Les conditions matérielles :

Les assistants maternels fournissent les couches des enfants qu'ils accueillent. Des gants et du savon sont mis à leur disposition. Ils s'engagent à suivre le protocole de soins et d'hygiène affiché dans la salle de change.

- L'autonomie

La construction de l'autonomie de l'enfant passe tout d'abord par la capacité à lui faire confiance. Ensuite, il est important de lui laisser le temps de faire son expérience et de l'accepter tel qu'il est et là où il en est dans son développement.

Afin que l'enfant atteigne cette compétence, il a besoin de temps. Celui-ci est indispensable pour apprendre, maîtriser, assimiler ses expériences, les faire siennes, comprendre le monde qui l'entoure et ses règles de vie.

- Les limites

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, il prend de l'assurance. Il découvre le monde sans avoir encore pris conscience de ses dangers. Il cherche également à s'affirmer dans sa personnalité. Les occasions de dire « non » sont multiples.

Les limites sont indispensables à la construction d'un enfant car elles lui donnent un cadre. Ce sont l'attitude constante, la cohérence et les mots de l'adulte qui permettent de cadrer et de sécuriser l'enfant.

Lorsqu'une limite ou une attitude posée par l'adulte n'est pas adaptée à la situation, il n'est jamais trop tard pour que celui-ci reconnaisse ses torts. C'est reconnaître ou voir que l'adulte n'est pas parfait et qu'il fait des erreurs qui permet aux enfants de ne pas être parfaits eux-mêmes... Et c'est rassurant pour eux.

2. L'éveil de l'enfant

L'objectif des temps collectifs est de favoriser le développement sensoriel, psychique et moteur de l'enfant et de l'accompagner dans son expérimentation.

Les moyens mis en place pour atteindre cet objectif sont :

- l'aménagement de l'espace,
- le choix des jeux,
- les activités d'éveil.

- L'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace est prévu par les animatrices en fonction de l'âge et du développement de l'enfant. Il s'agit de trouver un équilibre entre l'évolution de ses besoins et la nécessité d'acquiescer des repères.

Les animatrices organisent différents espaces (calme, moteur, imitation...) pour faciliter le jeu libre et permettre à l'enfant d'être acteur de ses choix. Il est important que ces espaces soient des lieux repérables et que certains soient laissés à leur place dans la durée. Cette disposition permettra à chacun de retrouver ses repères et de garantir une sécurité affective.

Ces espaces peuvent être évolutifs selon les besoins du groupe. Il est important de prendre en considération dans cet aménagement la présence de l'adulte. Les professionnels doivent pouvoir observer pour garantir la sécurité physique des enfants et doivent être vus pour garantir leur sécurité affective.

- La motricité libre

L'activité motrice est une fonction fondamentale qui permet, à l'enfant, de conquiescer et d'investir son univers. Cette fonction ne peut pas s'étudier uniquement d'un point de vue physiologique. Elle est étroitement liée à la vie psychique de l'enfant.

L'enfant doit pouvoir évoluer à son rythme étape par étape. Il est important d'attendre qu'il nous montre de ce qu'il est capable de faire.

L'enfant va construire son schéma corporel en bougeant, en touchant, en explorant son environnement par le biais de la motricité libre. Cette acquisition lui permet d'établir les frontières de son corps et de situer les limites dans l'espace. Cette délimitation se projette également hors du corps (vêtements, reflet du miroir...).

La motricité libre participe à la mise en place de la « confiance en soi ».

L'adulte sera donc présent pour l'observer, l'encourager, le féliciter et le sécuriser affectivement.

- L'importance du jeu libre

Le jeu libre est une activité à part entière. A travers celui-ci, l'enfant se construit en tant que personne (imitation de l'adulte, expérimentation des peurs et maîtrise de celles-ci par le jeu).

Par le biais du jeu, les interactions sont riches. Cela lui permet de comprendre, de maîtriser les règles et de se confronter aux autres enfants.

Jouer est une activité sérieuse qui se distingue du travail par son caractère libre et non contraignant.

Le jeu est source de plaisir. Il est riche d'expériences et d'apprentissages. Comme il n'y a pas de règle précise à suivre, chacune des tentatives de l'enfant devient valable.

Le jeu libre favorise également son imagination, sa fantaisie et sa créativité.

Les professionnelles observent et soutiennent les initiatives, l'imagination de l'enfant par leurs regards et leurs paroles. La place de l'adulte dans le jeu libre est importante. L'intervention de l'adulte va, ou peut, influencer l'enfant dans son jeu, et peut limiter et appauvrir son imagination. C'est par sa position d'observateur que l'adulte pourra savoir si l'enfant manifeste le désir que l'adulte participe ou intervienne dans le jeu.

- Les activités d'éveil

Ces activités sont proposées, par les animatrices, à l'enfant et non imposées. Certains enfants ont besoin d'observer ; il s'agit d'une première étape, qu'il convient de respecter.

Elles s'effectuent par petits groupes afin de permettre une relation individuelle et privilégiée. L'adulte accompagnateur, encourage l'enfant, le valorise. Il ne fait pas à sa place.

Raisons du choix des activités :

ACTIVITES D'EVEIL	APPORT POUR L'ENFANT
<p style="text-align: center;">LA MUSIQUE / LES CHANSONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage dans le temps : indique la fin du temps collectif, - Apprentissage des règles (rester assis, attendre son tour...), - Retour au calme, - Découverte et appropriation des sons, de la voix, - Développement de la créativité, - Développement de l'imagination, - Mise en mot des émotions, - Apprentissage de temps de silence.
	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de la motricité fine, - Stimulation de l'apparition du langage, - Enrichissement du vocabulaire,

LES LIVRES	<ul style="list-style-type: none"> - Stimulation de l'imaginaire, - Extériorisation des émotions, - Favorisant l'échange entre l'adulte et l'enfant, - Favorisant les échanges privilégiés et rassurants.
LA PEINTURE	<ul style="list-style-type: none"> - Eveil culturel, sensoriel, - Désir et plaisir, - Création, expression, - Liberté (avoir le droit) de « patouiller » - Découverte de différents outils, - Découverte du tracé par l'intermédiaire d'un objet, - Prise de distance entre son corps et la trace, - Maîtrise du geste, - Notion d'espace.
La peinture à doigt impliquant directement le corps et l'intimité de l'enfant, il est important de ne pas le forcer.	
LE MODELAGE	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de plaisir, - Eveil sensoriel : expression, plaisir (odorat, toucher : chaud/froid...), - Développement de la motricité fine, - Développement de l'imaginaire, - Communication entre enfants, - Communication entre enfants / adultes, - Favorisant l'autonomie.
LE PARCOURS MOTEUR	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de conscience de son corps, des ses possibilités, de l'autre et de l'environnement, - Acquisition de schéma corporel, - Réponse au besoin de bouger, libère les énergies, - Apprentissage des règles par rapport à soi et aux autres, - Apprentissage de la prise de décision, - Liberté d'utilisation du matériel, l'enfant agit seul, - Apprentissage de la prise de risque, de la gestion des frustrations.
LES JEUX D'EAU	<ul style="list-style-type: none"> - Découverte de l'eau, de la fluidité - Développement de la maîtrise du geste (transvaser, renverser...) - Développement de la motricité fine - Sensibilisation aux différents bruits de l'eau - Prise de conscience des différences entre le chaud et le froid, - Sensibilisation aux règles.
RONDES ET JEUX DANSES	<ul style="list-style-type: none"> - Début de socialisation, - Découverte du rythme, - Découverte de l'espace, du temps,

	<ul style="list-style-type: none"> - Découverte du schéma corporel, - Mémorisation, - Plaisir de la répétition, du rituel, - Sensibilisation aux règles.
<p>Il est important de respecter le choix de l'enfant. Il a le droit de refuser de donner la main à un enfant ou à un adulte. Le doudou peut faire partie de la ronde.</p>	
LE COLLAGE	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'imagination, - Développement de la motricité fine, - Prise de conscience de la notion de territoire, - Prise de conscience de l'association œil / main, - Sensibilisation aux règles.
<p>Le décollage peut également faire partie de l'activité</p>	
LE TRANSVASEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de plaisir et non de production, - Expérimentation, - Découverte de notions : vide/plein, grand/petit..., - Eveil sensoriel : toucher, ouïe, vue, - Interactions entre les enfants et les adultes, - Favorise l'expression, - Développement de la motricité fine.

- Les activités de production

Ces activités sont proposées très ponctuellement dans une année. Leur mise en place s'effectue pour des événements calendaires très précis comme la fête des mères, des pères, le carnaval ... Toutefois, elles ne seront pas systématiquement renouvelées en fonction des plannings des temps collectifs.

L'objectif est de permettre à l'enfant de ramener à la maison un objet fabriqué par ses soins. Il est primordial, lors de ces confections, de rester à l'écoute du rythme et des besoins de l'enfant même si l'adulte prend conscience que l'œuvre ne sera pas terminée dans les temps.

B- Rôle et attitudes des professionnels

a- Rôle et attitudes des assistants maternels et de la garde à domicile

- La relation et la communication entre professionnels sont la base des temps collectifs et reposent sur plusieurs principes élémentaires qui doivent être respectés :

- Attitude de non-jugement,
- Discussion de sujets professionnels et non personnels,
- Travail d'équipe : concertation et entre-aide,
- Faire attention au volume sonore,
- Obligation de confidentialité, discrétion professionnelle,
- Surveillance et accompagnement de tous les enfants.

- L'aménagement de l'espace et les activités proposées sont adaptés aux jeunes enfants. Les professionnels sont, co-garants avec les animatrices, du bon déroulement des temps collectifs.

- Tous les adultes présents peuvent faire des propositions d'activités à partir de l'observation des besoins du groupe.

Avant d'entreprendre une activité supplémentaire, une concertation entre adultes est nécessaire afin d'ajuster les propositions et de s'assurer que le taux d'encadrement est suffisant.

- Le lavage et le rangement du matériel utilisé sont assurés par tous les professionnels.

b- Rôle des animatrices

- En direction de l'enfant :

- Proposer un espace de découverte et de jeu sécurisé et adapté à ses besoins,
- Favoriser sa socialisation en lui offrant une expérience de la collectivité,
- Contribuer à son éveil et à son développement grâce à des activités variées,
- L'accompagner vers l'autonomie en respectant ses besoins et son rythme de vie.

- En direction de l'assistant maternel et de l'employé de maison :

- Les accompagner dans leur profession grâce à l'écoute et aux échanges,
- Leur offrir une expérience de la collectivité en compagnie des enfants qu'ils accueillent,
- Leur proposer des activités avec du matériel adapté mis à leur disposition,
- Les autoriser à prendre en charge un groupe d'enfants,
- Leur permettre de s'approprier de nouvelles techniques éducatives.

c- Les interventions auprès des enfants au sein du RPE

- Leur faire confiance,
- Les valoriser et les encourager,
- Respecter leur intimité,
- Porter la même attention à tous,
- Maîtriser la parole « au-dessus de leur tête »,
- Respecter leur rythme,
- Leur proposer sans jamais les forcer,
- Mettre des mots sur ce qu'ils vivent,
- Ne pas poser d'étiquette,
- Ne pas porter de jugement sur l'enfant et respecter les valeurs de la famille,
- Les respecter tant par la parole que par les gestes.

« N'oublie jamais que tes paroles ont le pouvoir de détruire ou de construire, de décourager ou d'encourager, de guérir ou d'ouvrir de profondes blessures. Choisis tes paroles avec précaution »

Auteur : Anonyme sur internet

CONCLUSION

Ce projet pédagogique est un ensemble d'orientations que les professionnels s'engagent à respecter. Il est un gage de qualité d'accueil du jeune enfant lors des temps collectifs. Celui-ci peut-être amené à évoluer sur les pratiques professionnelles.

ANNEXE : Déroulement type des temps collectifs (Extrait de la charte de vie)

Le déroulement des temps collectifs du matin :

8h30-9h15 : Accueil des assistants maternels, des gardes à domicile et des enfants par l'animatrice.

- Echanges informels entre adultes
- Jeu libre des enfants sous la surveillance des accompagnateurs.

9h15 - 9h45 : Pause café des adultes.

- Diffusion d'informations diverses par l'animatrice.
- Echanges à caractère professionnel.

9h45 -10h00 : Pause boisson (eau) pour les enfants.

10h00 -10h15 : Temps de transition.

- Change
- Rangement de la salle
- Installation de l'activité

10h15 -10h45 : Mise en place d'activités dirigées par l'animatrice et les accompagnateurs selon un planning mensuel prédéfini.

10h45- 10h55 : Temps de transition.

- Rangement de la salle
- Nettoyage du matériel
- Regroupement

10h55- 11h20 : Regroupement chanson – comptine.

11h20 -11h30 : Préparation au départ pour les assistants maternels, les gardes à domicile et les enfants.

Le déroulement des temps collectifs de l'après-midi :

15H00-15h45 : Accueil des assistants maternels, des gardes à domicile et des enfants par l'animatrice.

- Echanges informels entre adultes
- Diffusion d'informations diverses par l'animatrice.
- Echanges à caractère professionnel
- Jeu libre des enfants sous la surveillance des accompagnateurs.

15h45 -16h10 : Goûter des enfants.

16h10 -16h20 : Temps de transition.

- Change
- Rangement de la salle
- Installation de l'activité

16h20 -16h50 : Mise en place d'activités dirigées par l'animatrice et les accompagnateurs selon un planning mensuel prédéfini.

16h50- 17h05 : Temps de transition.

- Rangement de la salle
- Nettoyage du matériel
- Regroupement

17h05- 17h20 : Regroupement chanson – comptine.

17h20 -17h30 : Préparation au départ pour les assistants maternels, les gardes à domicile et les enfants.